



## Registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Schengen

Séance du 12 avril 2023

Présents: Gloden Michel, bourgmestre-président  
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins  
Legill Guy, secrétaire

Absents: a) excusé : -/-  
b) sans motif : -/-

**Objet:** Règlement de circulation temporaire

### ***Le Collège des bourgmestre et échevins,***

Considérant qu'à l'occasion de travaux à l'immeuble N° 23 dans la rue « Nico Klopp» à Bech-Kleinmacher, il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique ;

Vu le règlement de la circulation de la commune de Wellenstein du 6 avril 1993, modifié dans sa suite ;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 janvier 2005 modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi du modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un corps de police grand-ducale et d'une inspection générale de la police ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

### **A R R Ê T E à l'unanimité**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Lundi, 17 avril 2023 jusqu'au 05 mai 2023 de 8h00 à 18h00 il y aura rétrécissement de la chaussée dans la rue « Nico Klopp » à Bech-Kleinmacher à la hauteur de l'immeuble N°23 , sur la voie droite en direction de la rue « Route du Vin». Cette prescription est indiquée par les signaux A,4b A,15 B,5 B,6, C13aa C,17a E,24aa et E,24a.

#### **Article 2**

Les infractions aux dispositions de présent règlement sont punies conformément à l'article 7 modifié de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

#### **Article 3**

La publication du présent règlement temporaire se fera par voie d'affiche à partir du 13 avril 2023.

Remerschen, le 12 avril 2023.

Le Collège des bourgmestre et échevins.

Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber